

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2013-1 »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « **AIL 2013-1** » de D.30 000 000 susceptible d'être porté à un maximum de D.40 000 000, ouvertes au public le 29 avril 2013, ont été clôturées le **30 mai 2013 pour un montant de D.40 000 000.**